

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
Sophie Baron
Sonia Bonneville
Sunny Breuil
Caroline Buteau
Marie-Ève Deschênes
Brigitte DesRosiers
Olfa Dhifaoui
Sammy Jolin
Virginia Lee Keith
Koralie Tanguay
Monsieur Pierre-Carl Demers

Absence : Madame Marie-Hélène Leclerc

1. Ouverture de la séance, présentation des membres et vérification du quorum

Madame Brigitte DesRosiers, souhaite la bienvenue à tous. Par la suite, madame Sunny Breuil s'assure du quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil procède à l'adoption de l'ordre du jour présenté. Madame Caroline Buteau adopte l'ordre du jour. Cette dernière est secondée par madame Marie-Ève Deschênes.

CE-25-12-01

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025

Madame Virginia-Lee Keith adopte le procès-verbal de la rencontre du 5 décembre secondée par madame Sunny Breuil.

CE-25-12-02

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025

Madame DesRosiers indique que le problème de stationnement, à l'école de la Passerelle, a été réglé grâce à l'installation des cônes. À l'école Notre-Dame, un parent a déposé une plainte auprès de la police concernant un véhicule stationné en permanence dans le stationnement de l'école. Les autorités ont effectué un suivi, ce qui a conduit au déplacement du véhicule.

5. Questions du public

Aucune question venant du public.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Sammy Jolin, orthopédagogue, indique que le bloc 2 est amorcé et que les rencontres avec les élèves ont repris. Au préscolaire, elles travaillent la conscience phonologique à raison de deux périodes par cycle. Comme madame Gabrielle Bourret a une tâche à 70 %, elle prend en charge tous les groupes du préscolaire. Les deux orthopédagogues se sont concertées afin de planifier les services à offrir.

En 1^{re} année, l'accent sera mis sur l'écriture. Pour les élèves de 2^e année de l'école Notre-Dame, le travail portera également sur l'écriture. Toutefois, à l'école de la Passerelle, les élèves de 2^e année bénéficieront d'un soutien en français et en mathématiques, en raison de besoins différents.

Madame Sophie Baron souligne les belles activités de Noël à venir. Nous constatons que les élèves sont fébriles, et ce, dans les deux écoles. Les élèves du préscolaire de l'école de la Passerelle ont eu la chance d'assister à un spectacle de marionnettes présenté au gymnase.

Madame Caroline Buteau ajoute que, à l'école Notre-Dame, les élèves participeront aussi à un spectacle de marionnette offert par la compagnie « *Manu et ses livres* ». De plus, le programme Étincelle se poursuit avec des défis hebdomadaires.

7. Suivi financier

Madame DesRosiers présente le rapport budgétaire de l'école des Petits-Cheminots. Elle précise d'emblée que le fonds 4 est actuellement déficitaire en raison d'un manque à gagner lié à la francisation, puisque toutes les allocations prévues pour les élèves n'ont pas été reçues. Aucune dépense majeure n'est anticipée pour l'année en cours. Par ailleurs, il n'y aura pas de campagne de financement cette année, à l'exception du marché printanier organisée par le service de garde. Compte tenu des compressions ministérielles, il sera essentiel de faire preuve de prudence dans la gestion de nos dépenses.

Fonds 4 – Allocations, supports et mesures ad hoc

Dorénavant, il est possible d'augmenter les heures en éducation spécialisée pour les ETS sans devoir obtenir l'autorisation de la direction générale, pourvu que les sommes nécessaires soient disponibles dans le budget.

Fonds 5 – Conseil d'établissement et de l'OPP

Nous avons obtenu une allocation supplémentaire en lien avec l'aide aux parents.

Fonds 6 – Fonds destiné au fonctionnement de l'école

Comme nous avons un vide de service en psychologie à notre école, nous pouvons soumettre les demandes d'évaluation d'élèves jugées prioritaires aux services éducatifs afin que ceux-ci soient évalués par des professionnels d'une firme externe.

Fonds 8 – Service de garde

Nous sommes actuellement en situation de surplus, mais nous devons demeurer vigilants en raison de la classe 4 ans qui n'a pas été budgétée en début d'année. De plus, les heures de madame Chantal Gagnon, éducatrice, ont été bonifiées afin d'aider madame Nathalie dans le bureau. Plusieurs changements de chaises sont prévus en janvier. Madame Breuil s'informe quant au déroulement de la facturation Internet. Bien que le processus ait été difficile, nous tentons d'accompagner les parents le mieux possible. La mise à jour des factures se fait automatiquement avec le nouveau portail « Clic école » ce qui n'est pas le cas avec le portail « Mozaïk ». Par ailleurs, elle tient à souligner que les notifications doivent se faire directement dans le paramètre du téléphone du parent.

CE-25-12-03

Le budget de l'école n'est pas déficitaire, mais nous serons prudents dans nos dépenses. Le budget est approuvé par les membres avec en souvenir du 13 000 \$ qui sera ajouté au fonds 4. Comme ce point doit être adopté, nous aurions dû le trouver dans « Objet d'adoption ».

Adopté à l'unanimité.

Objets d'adoption

8. Fonds 5 – Conseil d'établissement de l'école des Petits-Cheminots

L'allocation ministérielle destinée à l'aide aux parents n'a pas encore été versée dans notre budget. Le projet d'aménagement de la cour d'école à l'école Notre-Dame sera réalisé cette année. La somme de 15 000 \$ inscrite au budget sera consacrée à cette initiative.

Nous rencontrons toutefois une problématique avec la classe extérieure de l'école Notre-Dame : le drainage est insuffisant. Il sera nécessaire de planifier la réparation de ce système avant d'entreprendre d'autres travaux dans la cour.

Madame Virginia-Lee Keith adopte ce point.

CE-25-12-03

Adopté à l'unanimité.

9. Aide aux parents – idées d'activités à proposer

Madame Brigitte DesRosiers propose aux membres la mise en place d'ateliers interactifs aux parents. Au préscolaire, il s'agirait de tutoriels sur le jeu, afin d'accompagner les parents dans l'apprentissage de stratégies pour jouer avec leurs enfants. Pour les élèves du primaire, un atelier d'aide aux devoirs et aux leçons pourrait être organisé, réunissant parents et enfants en classe. Ces activités nécessitent une planification adéquate. Un délai raisonnable devra être prévu et organiser les rencontres en début d'avant-midi ou en fin de journée pour faciliter la disponibilité des parents. Une barrière linguistique existe également. Les membres soulignent l'importance d'assurer un soutien aux enseignantes et ainsi éviter toute surcharge de travail.

Madame Caroline Buteau suggère que l'animation soit confiée à une personne externe. Madame DesRosiers effectuera les vérifications nécessaires pour vérifier la possibilité d'engager une ressource à même les fonds disponibles. L'objectif est d'encourager l'implication des parents et de rendre l'activité interactive. Il serait pertinent de commencer à petite échelle, par exemple en tenant une première rencontre expérimentale.

Ce point aurait dû être présenté comme une information, et non comme une adoption.

Objets de rapports

10. Rapport de la Présidente

Madame Breuil souhaite revenir sur la consultation annuelle des élèves. Elle invite les parents à réfléchir à des sujets sur lesquels nous pourrions sonder les élèves afin d'améliorer la vie à l'école. Madame Koralie Tanguay propose d'interroger les élèves au sujet des défis Étincelle. Nous devons identifier d'autres thèmes et déterminer le sujet retenu lors de la prochaine rencontre, en février.

11. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay s'est portée volontaire pour représenter notre centre de services scolaire au comité de parents régional. Une chercheuse a présenté aux parents son rapport portant sur la communication entre les parents et les enseignants. Il en ressort que le portail « Clic-école » est peu utilisé, car les parents privilégient les suivis par courriel, jugés plus efficaces. La majorité des parents n'a pas accès à l'école pour venir chercher leurs enfants, ce qui crée un climat plus distant entre les familles et le milieu scolaire. Selon la chercheuse, les moyens de communication devront être réévalués.

Elle est fière de dire que tout va bien dans notre centre de services.

Le calendrier 2026-2027 a été présenté en point de consultation aux parents. Ces derniers ont exprimé leur insatisfaction quant à la répartition des journées pédagogiques, notamment celles de novembre (un jeudi et un vendredi), ainsi que le nombre de congés élevé en mars et le fait de terminer l'année avec une pédagogique un lundi.

12. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Koralie Tanguay a discuté avec Madame Sabrina Thériault et toutes deux s'interrogent sur la pertinence de maintenir un OPP et sur la clarté de son mandat. Il est proposé d'inviter les parents à participer à la décoration de l'école ou à venir animer une activité. Madame Caroline Buteau suggère que les parents soumettent leurs idées aux enseignantes. Il est également mentionné de rappeler aux enseignantes, lors d'une assemblée, l'importance de fournir une description détaillée des tâches à confier aux parents. Enfin, Madame Sunny Breuil fera un appel aux parents pour solliciter leur aide lors du déjeuner du 19 décembre à l'école Notre-Dame.

13. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot souligne que la sortie du 17 novembre s'est bien déroulée. Les enfants demandent à nouveau de faire d'autres sorties à l'extérieur de l'école.

Pour la Semaine des services de garde, la compagnie FTP viendra animer une kermesse le vendredi 15 mai : en avant midi à l'école de la Passerelle et en après-midi à l'école Notre-Dame, au coût de 26,05 \$ pour la journée.

Les membres sont en accord avec ce choix et cette dernière pourra procéder à la réservation. Une nouvelle éducatrice a intégré l'équipe à l'école Notre-Dame et tout se passe bien. Toutefois, il reste un poste à combler pour le début janvier.

14. Rapport de la direction

Madame Brigitte DesRosiers souligne que l'équipe-école et le service de garde partagent la problématique de la gestion du comportement des enfants. Un important travail de coaching parental doit être fait tant par les enseignants que par la direction. Actuellement, tant les élèves, les enseignants, que les éducatrices sont épuisés. Ce qui rend la situation difficile pour tous.

Madame Koralie Tanguay s'interroge sur la pertinence des pauses sensorielles, souvent accordées rapidement aux élèves. Elle se demande si elles sont réellement bénéfiques et nécessaires. Il est confirmé que ces pauses sont utiles pour aider les élèves à retrouver leur calme et qu'il n'y a pas d'abus à ce niveau.

Monsieur Patrice Castonguay, enseignant en éducation physique est en congé parental pour cinq semaines. Madame Lynda Cyr est de retour de son congé de maladie.

15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 26.

La prochaine rencontre se tiendra le 11 février 2026 à 18 h 30.

CE-25-12-04

Adopté à l'unanimité.

Sunny Breuil
Présidente

Brigitte DesRosiers
Directrice